



Attestation sur l'honneur de résidence commune

(Articles 515-1 et 515-3 du code civil)

Vous êtes célibataire, vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité.

Chaque futur partenaire doit joindre à la déclaration de PACS une attestation sur l'honneur de résidence commune.

Nous vous invitons à lire attentivement **la notice** avant de remplir ce formulaire.

Vous voudrez bien cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, dater et signer cette attestation.

Votre identité :

Madame Monsieur

Votre nom de famille:

Vos prénoms :

Votre date et lieu de naissance : |__|_|_|_|_|_|_|_|_| à

Votre (vos) nationalité(s) : _____

Votre profession : _____

Votre adresse :

Code postal |__|_|_|_|_|_|_|_| Commune: _____ Pays: _____

Identité de votre futur partenaire de PACS :

Madame Monsieur

Son nom de famille : _____

Son nom d'usage (ex : d'époux / d'épouse) :

Ses prénoms :
